métropolitiques

Jeunes, femmes, et maires rurales : un engagement sous contraintes

Achille Warnant

En milieu rural, les jeunes femmes maires sont rares. Que dit leur engagement de la crise des vocations politiques dans ces territoires et des coûts inégaux de l'exercice d'un mandat local ?

La réforme territoriale de 2025 sur la parité dans les communes de moins de 1 000 habitants s'est traduite par une hausse mécanique de la féminisation des conseils municipaux (47,7 % des sièges contre 37,6 % lors de la précédente mandature). Pour autant, le nombre de femmes maires reste très faible : 16 % en 2014, 20 % en 2020, 23 % en 2026… La progression est lente[1].

Cette quasi-stagnation de la part des femmes maires interroge, car, dans le même temps, la crise des vocations politiques locales est à nouveau sur le devant de la scène : près de 2 200 maires ont, de fait, quitté leur fonction au cours du dernier exercice (entre juillet 2020 et août 2025), soit 6 % d'entre eux ; et, en l'espace de trois mandats, le nombre de démissions par an a été multiplié par quatre (Foucault 2025a). La bonne image dont continuent de bénéficier les maires dans l'opinion publique[2] compense manifestement de moins en moins les difficultés liées à l'exercice du mandat. Les femmes seraient-elles la relève démocratique dont nos communes ont besoin ?

Les réflexions menées depuis 2018 par la Délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), ainsi que les recherches sur le statut de l'élu, ont récemment alimenté le dépôt d'une proposition de loi[3] sur l'évolution de la condition mayorale (Douillet et Granero 2024). Ces débats s'appuient sur un constat désormais bien établi : l'exercice du mandat de maire impose des contraintes lourdes, susceptibles d'affecter la santé des élus (Demazière et Pélisse 2024). Une conception sacrificielle du mandat, fondée sur le dévouement et le don de soi, explique en partie la persistance de ces situations : les élus intériorisent la restriction de leur vie personnelle et familiale, voire l'exposition de leur santé, au nom d'une mission jugée supérieure, y compris lorsque ces exigences sont vécues comme excessives.

Si aucun profil d'élu ne semble épargné par ces difficultés, nous faisons l'hypothèse qu'elles affectent plus fortement certaines catégories sociales, à commencer par les femmes et les jeunes. C'est dans cette perspective que nous avons fait le choix de nous intéresser aux parcours de jeunes femmes devenues maires de communes rurales, afin d'étudier trois dimensions susceptibles de peser conjointement sur les manières d'entrer en fonction, de tenir leur mandat au quotidien et de se projeter dans la durée[4] : l'âge, le genre et le contexte territorial d'exercice.

---

1 Lire Léa Prati, « Municipales : la grande majorité des maires élus sont des hommes, malgré les nouvelles règles de parité », *Le Monde*, 23 mars 2026.

2 Le maire reste la figure politique suscitant le plus haut niveau de confiance (69 % ; Foucault 2025b).

3 Proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, visant à encourager, à faciliter et à sécuriser l'exercice du mandat d'élu local le 10 juillet 2025, T.A. n° 168.

4 Cette enquête a été réalisée dans le cadre de la Caravane des ruralités, dispositif itinérant de recherche et de valorisation opéré par l'Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU).

Âge, genre et territoire : le cumul des contraintes

Les jeunes femmes maires de communes rurales cumulent trois caractéristiques qui, prises séparément, pèsent déjà sur les conditions d'exercice du mandat et peuvent, une fois combinées, renforcer les contraintes. Être jeune, c'est souvent composer avec un début de carrière et la période où l'on fonde une famille. Être une femme, c'est encore se confronter à des stéréotypes de genre et assumer plus fréquemment une part importante des charges domestiques et parentales, réduisant d'autant le temps disponible pour l'action municipale. Être maire en milieu rural, enfin, signifie exercer dans un contexte souvent plus contraint qu'en ville (Rouban 2020).

L'articulation de ces trois dimensions reste peu étudiée, alors même que la crise des vocations municipales invite à mieux comprendre les expositions différenciées aux contraintes du mandat. Les travaux sur les jeunes maires demeurent rares – l'enquête d'Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux (2022), *Jeunes et déjà maires*, faisant figure d'exception –, tout comme ceux consacrés aux femmes maires, à l'image des recherches de Victor Marneur (2019) sur les élues de petites communes en Gironde. Si les études sur les élus ruraux sont plus nombreuses (Girard 2017 ; Vignon 2019 ; Mischi 2025 ; Mischi 2026), elles croisent rarement ces trois caractéristiques sociales et les contraintes que pose leur cumul.

Notre enquête s'appuie sur un corpus de 23 entretiens (dont une majorité de femmes)[5], complétés par une analyse quantitative menée à partir des données du *Répertoire national des élus* (RNE), qui fournit des informations sur le sexe, l'âge, la date d'entrée en fonction, la commune et la fonction de l'élu. Les élues interrogées comme l'échantillon mobilisé pour l'analyse statistique relèvent de communes hors unités urbaines ou appartenant à des unités urbaines inférieures à 5 000 habitants. Nous nous focalisons sur les plus jeunes maires (entre 18 et 30 ans en 2020), à la différence d'autres études qui adoptent une définition très extensive de la jeunesse, « principalement en raison de leur faible proportion dans les statistiques d'élus » (Lacroix et Lardeux 2022). Cette tranche d'âge plus restrictive est pertinente parce qu'elle permet de mieux appréhender les enjeux spécifiques liés à l'entrée dans la vie active.

Surreprésentation des professions intermédiaires, inscription territoriale en pointillé

Sur 34 885 maires élus en 2020, seuls 238 ont alors entre 18 et 30 ans, soit à peine 0,8 % du total, alors que cette tranche d'âge représente près de 15 % de la population et près de 20 % du corps électoral. Cette rareté est encore plus marquée en milieu rural, où les moins de 30 ans ne représentent que 0,7 % des maires, contre 2,2 % dans l'agglomération parisienne. À cette sous-représentation générationnelle s'ajoute une forte asymétrie de genre : parmi ces 238 jeunes maires, seules 41 sont des femmes (17 %), confirmant que le renouvellement des générations ne s'accompagne pas mécaniquement d'un rééquilibrage femmes–hommes[6].

La majorité des jeunes maires exercent en milieu rural (180 en 2020, soit plus des trois quarts de l'ensemble), mais les jeunes femmes y demeurent très minoritaires : elles ne sont que 35, soit moins d'une sur cinq. Cette faible présence se double d'une répartition spatiale dispersée et très inégale (figure 1) : quelques concentrations relatives apparaissent dans le Grand Est, ainsi que le long d'un arc allant du sud de la Charente au cœur du Gard, en traversant le Massif central par la Dordogne, la Haute-Vienne, le Puy-de-Dôme ou l'Ardèche. Dessinant de véritables « foyers », cette géographie discontinue met surtout en évidence l'ampleur de « zones blanches » dépourvues de jeunes femmes maires rurales : les Hauts-de-France, le Centre-Val de Loire, une large partie de l'Auvergne–Rhône-

[5] Des entretiens avec de jeunes maires hommes ont été mobilisés en contrepoint.

[6] Dans cette tranche d'âge, la part des femmes est 2,6 points inférieure à ce qu'elle est parmi les maires, toutes catégories confondues.

Alpes ou encore le sud de l'Occitanie… La géographie de ces trajectoires d'accès précoce au pouvoir municipal est donc très contrastée[7].

Figure 1. Géographie des maires élu(e)s dans une commune rurale à 30 ans ou moins en 2020

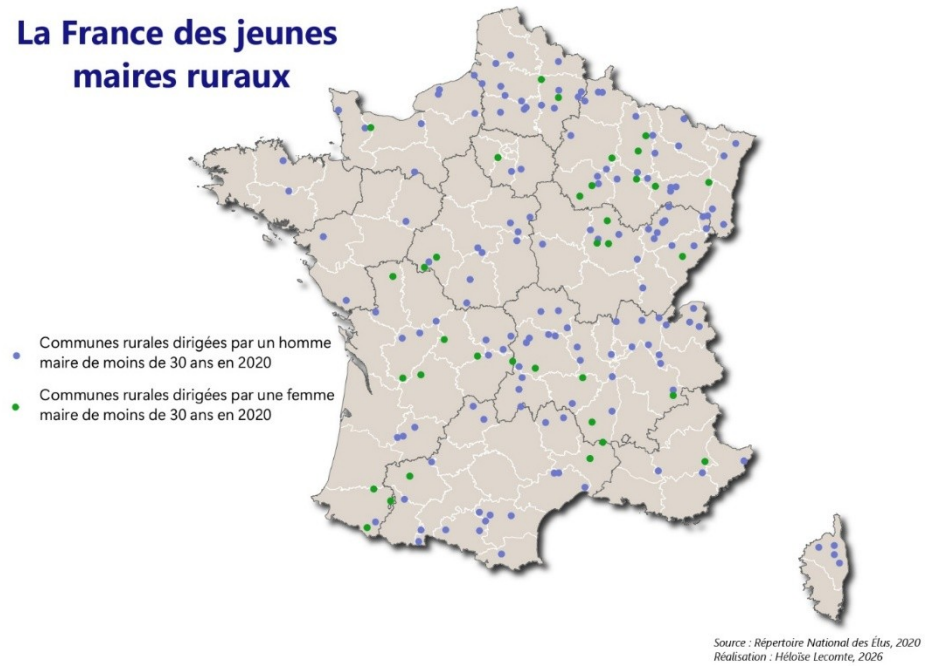

Source : *Répertoire national des élus*, 2020.

Réalisation : Héloïse Lecomte, 2026.

Comme l'ensemble des jeunes élus, les jeunes femmes maires rurales se distinguent par un recrutement social spécifique (figure 2). Les catégories traditionnellement dominantes parmi les maires ruraux – retraités, agriculteurs, artisans ou commerçants – y sont quasiment absentes. À l'inverse, les professions intermédiaires sont surreprésentées : près de la moitié des jeunes femmes maires rurales appartiennent aux professions intermédiaires (43 %) et plus d'un quart sont employées (29 %). Les professions libérales et cadres supérieurs, bien que présentes, y sont moins fréquentes que chez les jeunes maires ruraux pris dans leur ensemble. Ce profil renvoie à la fois aux conditions d'accès précoce aux responsabilités municipales et à la segmentation genrée du marché du travail en milieu rural (Renard et Orange 2022).

[7] La faiblesse de l'échantillon invite toutefois à considérer avec prudence les écarts régionaux.

Figure 2. Répartition socioprofessionnelle des jeunes maires selon le type de commune et le genre

	Jeunes maires	Jeunes maires urbains	Jeunes maires ruraux	Jeunes femmes maires rurales
1. Agriculteurs exploitants	24 (10,1 %)	1 (1,7 %)	23 (12,8 %)	1 (2,9 %)
2. Patrons de l'industrie et du commerce	10 (4,2 %)	1 (1,7 %)	9 (5 %)	0
3. Professions libérales et cadres supérieurs	79 (33,2 %)	35 (60,3 %)	44 (24,5 %)	7 (20 %)
4. Cadres moyens	43 (18,1 %)	6 (10,3 %)	37 (20,6 %)	15 (42,9 %)
5. Employés	37 (15,5 %)	7 (12,1 %)	30 (16,7 %)	10 (28,6 %)
6. Ouvriers	22 (9,2 %)	1 (1,7 %)	21 (11,7 %)	0
7. Personnels de services	1 (0,4 %)	1 (1,7 %)	0	0
8. Autres catégories	22 (9,2 %)	6 (10,3 %)	16 (8,9 %)	2 (5,7 %)
Total	238 (100 %)	53 (100 %)	185 (100 %)	35 (100 %)

Un engagement qui « ne tombe pas du ciel[8] » : un ancrage local plus que partisan

Les parcours d'élus sont loin d'être uniformes : il existe une pluralité de formes d'éligibilité qui varie selon les contextes territoriaux, politiques ou socio-démographiques (Abélès 1989). Il n'en demeure pas moins que « la "vocation" ne tombe pas du ciel » (Le Bart 2003) : elle suppose un travail d'anticipation et d'adhésion au rôle politique, lié aux bénéfices symboliques et sociaux attendus dans l'exercice des fonctions (notoriété, prestige, sentiment d'agir et de se rendre utile, etc.).

Dans ce cadre, notre enquête fait apparaître certaines régularités parmi les jeunes femmes rencontrées. Elles apparaissent fortement attachées au territoire dans lequel elles sont élues et dont elles sont très majoritairement originaires, avec parfois un ancrage remontant à plusieurs générations (« Ma mère est originaire de X[9], mon père est originaire du village d'à côté », « Je suis originaire de mon village, depuis plusieurs générations », etc.). La plupart des élues interrogées n'ont jamais quitté leur commune. Et, dans les rares cas où elles l'ont fait, elles sont restées liées à leur territoire, soit par des retours fréquents, soit en continuant de s'y investir, soit en revenant précocement.

Cet ancrage territorial qui peut s'apparenter à une forme de « capital d'autochtonie » (Retière 2003) sert également à tenir à distance la politique partisane : « en fait, je n'ai aucun attrait à la politique. C'est vraiment le côté "c'est mon village et j'ai envie que ça se passe" ». Sur ce point, une différence se dessine avec les jeunes hommes, plus naturellement enclins à revendiquer une appartenance partisane : chez les jeunes femmes, la proportion de celles qui se déclarent proches d'un parti reste extrêmement minoritaire, la plupart exprimant lors des entretiens un désintérêt marqué pour la politique nationale et se revendiquant comme « apolitiques ».

Parmi ces traits communs figure aussi un investissement précoce dans la vie locale, souvent structuré par l'engagement associatif. Dans de nombreuses communes, ce sont en effet les femmes

[8] L'expression est empruntée à Christian Le Bart (2003).

[9] Les noms des communes ont été anonymisés.

qui assurent une part importante de l'animation et du fonctionnement ordinaires du collectif : elles organisent des événements, font vivre les associations, mobilisent les bénévoles et entretiennent les sociabilités locales (Renard et Orange 2022). Dans cette perspective, le comité des fêtes revient comme un lieu central de socialisation et de premières responsabilités avant l'entrée en mairie : on y apprend à organiser, coordonner, gérer et à composer avec les attentes du village, tout en gagnant en visibilité et en reconnaissance. Ce type d'expérience constitue ainsi un premier apprentissage de l'action collective et peut servir de tremplin vers l'engagement municipal.

Au-delà, la quasi-totalité des jeunes femmes rencontrées évoquent l'influence d'un parent ayant exercé une responsabilité publique (mandat local ou engagement syndical), qui banalise la participation civique et rend plus envisageable l'idée de « passer à son tour ». Ces héritages familiaux et ces expériences associatives participent ainsi d'une socialisation à l'engagement qui rend la candidature à la fois pensable et légitime. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la plupart de ces jeunes femmes ne se sont pas directement portées candidates. On est venu les chercher. Leur élection relève ainsi moins d'un « choix de carrière » que d'une logique de « dévouement », dans un moment où il fallait « trouver quelqu'un ».

Un mandat plus coûteux pour les femmes

Élues pour la plupart en 2020, ces jeunes femmes accèdent au mandat à partir de dispositions et de ressources forgées bien en amont. Mais, une fois élue, c'est un tout autre registre qui s'impose : celui des conditions concrètes d'exercice du mandat et des coûts qu'il fait peser sur les vies et trajectoires personnelles. Leur entrée en fonction s'est effectuée en outre dans un contexte exceptionnel, marqué par la crise sanitaire : installation retardée des conseils municipaux, brouillage des repères administratifs et gestion immédiate de situations de crise, sans véritable temps d'apprentissage. Plusieurs évoquent une prise de fonction brutale, parfois réduite à une passation minimale (« la maire m'a donné les clefs et puis c'était terminé ») ou à une période d'entre-deux où l'on « gère » sans être encore officiellement en poste.

À ces débuts difficiles s'ajoute un mandat décrit comme particulièrement chronophage et envahissant : la disponibilité attendue, le cumul d'instances et l'imprévisibilité des sollicitations rendent difficile toute frontière nette entre mairie et vie privée (« je suis dans 14 instances différentes »). La question de la conciliation entre sphère publique et sphère privée devient alors centrale, surtout pour celles qui cumulent emploi et vie familiale : l'organisation quotidienne est présentée comme un « nerf de la guerre », au prix d'ajustements permanents. Cette tension pèse spécifiquement sur les femmes : là où les élus masculins évoquent plus rarement la sphère domestique comme une contrainte, les jeunes élues maires soulignent la nécessité constante d'anticiper et d'articuler des temporalités concurrentes, en particulier lorsque des responsabilités parentales s'ajoutent à l'engagement municipal.

Dans ce cadre, l'exercice du mandat repose largement sur des soutiens, au premier rang desquels la secrétaire de mairie, ressource décisive pour sécuriser les décisions et rendre l'apprentissage du rôle matériellement possible. Dans les petites communes, celle-ci incarne à la fois la mémoire administrative, la continuité institutionnelle et un appui opérationnel quotidien, jouant un rôle central dans la transmission des savoirs pratiques et la gestion des dossiers. Pour des élues souvent novices, ce soutien apparaît déterminant pour limiter le sentiment de surcharge et rendre le mandat soutenable dans la durée, tandis que son absence ou une relation dégradée contribuent à accroître fortement la pénibilité de l'exercice.

S'intéresser aux jeunes femmes maires de communes rurales déplace le regard sur la « crise des vocations » : dans un moment où les rendements symboliques et pratiques du mandat politique local s'érodent, lorsque l'offre de candidature se raréfie et qu'« il faut quelqu'un », ce sont souvent des femmes qui acceptent d'endosser la charge. Ce constat invite à lire l'engagement des jeunes élues à la fois comme un indice des transformations contemporaines du rôle de maire (plus gestionnaire,

plus exposé, plus coûteux) et comme un révélateur des inégalités de genre qui traversent les conditions concrètes d'exercice du mandat politique, comme le reste du monde social.

Bibliographie

Abélès, M. 1989. *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris : Odile Jacob, 365 p.

Demazière, D. et Pélisse, J. 2024. *Les Élu(e)s et leur santé*, Enquête ELUSAN, 12 p.

Douillet, A.-C. et Granero, A. 2024. « Ce qui se cache derrière les démissions de maires », *Horizons publics*, n° 41, p. 54-62.

Foucault, M. 2025a. *Les Démissions de maires : enquête sur un phénomène sans précédent*, Paris : Observatoire de la démocratie de proximité AMF–CEVIPOF/Sciences Po, 12 p.

Foucault, M. 2025b. *Le Maire, figure de confiance dans une démocratie fragmentée*, Observatoire de la démocratie de proximité AMF–CEVIPOF/Sciences Po, 12 p.

Girard, V. 2017. *Le Vote FN au village. Trajectoires de ménages populaires du périurbain*, Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 300 p.

Lacroix, I. et Lardeux, L. 2022. *Jeunes et déjà maires. Le prix de l'engagement dans la politique municipale*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 242 p.

Le Bart, C. 2003. *Les Maires. Sociologie d'un rôle*, Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Marneur, V. 2019. « Ces femmes maires de petites communes. Essai de typologie à partir de cas girondins », *Études rurales*, n° 204, p. 84-103.

Mischi, J. 2025. *Des élus en campagne. Luttes municipales dans les bourgs industriels (XXe-XXIe siècles)*, Paris : Presses de Sciences Po, 366 p.

Mischi, J. 2026. « La domination politique à l'échelle des petites villes rurales », *Métropolitiques*, 18 mars. URL : https://metropolitiques.eu/La-domination-politique-a-l-echelle-des-petites-villes-rurales.html.

Renard, F. et Orange, S. 2022. *Des femmes qui tiennent la campagne*, Paris : La Dispute, 216 p.

Rouban, L. 2020. *Quel avenir pour les maires ?*, Paris : La Documentation française, p. 145-193.

Vignon, S. 2019. « Des rôles politiques en tension ? Les "petits cumuls" des maires ruraux sur la scène intercommunale », *Études rurales*, n° 204, p. 122-144.

Achille Warnant est docteur en géographie, chercheur associé au sein du laboratoire Géographie-cités et consultant indépendant. Ses recherches concernent les villes moyennes et, plus largement, les transformations de l'action publique dans les espaces non métropolitains et populaires. Il s'intéresse également aux politiques d'aménagement du territoire ainsi qu'aux innovations et expérimentations locales à l'image du projet Territoires zéro chômeur de longue durée (TZLCD).

Pour citer cet article :
Achille Warnant, « Jeunes, femmes, et maires rurales : un engagement sous contraintes », *Métropolitiques*, 23 novembre 2026.
URL : https://metropolitiques.eu/Jeunes-femmes-et-maires-rurales-un-engagement-sous-contraintes.html.
DOI : https://doi.org/10.56698/metropolitiques.2358.